

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 33 (1953)  
**Heft:** 12

**Artikel:** La crise marocaine et sa signification historique et sociale  
**Autor:** Montagne, Robert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888372>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA CRISE MAROCAINE

## et sa signification historique et sociale

par

**Robert Montagne**

Professeur au Collège de France

**L**y a cinquante ans, la France, maîtresse de l'Algérie, qu'elle avait patiemment pacifiée, organisée et enrichie, redoutait qu'aux frontières occidentales de celle-ci, dans le vieil État décadent du Maroc, enfermé dans son anarchie médiévale, des nations rivales d'Europe, ne vissent introduire des compétitions et des discordes qui eussent mis en péril l'ordre qu'elle avait établi au centre de l'Afrique du Nord. Notre pays chercha dès lors — et réussit dans son projet — à consolider l'Empire chérifien, à le réformer par le dedans pour en faire, sous une tutelle vigilante, un État centralisé moderne, dont le sort devait se trouver lié à celui de l'Occident. L'Espagne fut associée à la même tâche par les traités, dans sa zone d'action plus réduite.

La conséquence de cette création fut — dans les deux zones française et espagnole — l'établissement de près de 650.000 chrétiens désormais fixés à demeure, cependant que 300.000 juifs africains, entraînés dans le sillage de l'Occident, tentaient de s'émanciper de leur situation inférieure de protégés des Musulmans. Mais le problème de l'évolution politique, sociale et culturelle des 9 millions de Musulmans mis ainsi en contact avec la civilisation de l'Europe se trouvait posé et il suffisait de connaître le passé du Maroc et ses institutions pour discerner quelles difficultés le progrès moderne ferait naître dans la conscience des masses et des élites.

Le Maroc n'est pas en effet une terre vierge où des conquérants puissent, à leur gré, tracer leurs plans. Il faut tenir compte d'une antique et tenace civilisation dans laquelle se trouvent confondues les traditions des plus vieux peuples de la Méditerranée antique et celles du Moyen âge le mieux préservé.

Nous sommes tout d'abord au cœur de la Berbérie la plus intacte. Les nombreuses tribus montagnardes, jadis indépendantes et contraintes par nous à entrer dans l'Empire, n'ont accédé dans le passé que d'une manière bien imparfaite à la civilisation arabe. On comprend qu'elles gardent encore aujourd'hui à l'égard des villes un particularisme jaloux. Mais en sens inverse, les grandes dynasties berbères marocaines du Moyen âge — Almoravides, Almohades et Mérénides — ont réalisé dans leur période de gloire l'unification du Maghreb tout entier et la conquête de l'Espagne, tout en favorisant la civilisation de l'Islam, venue d'Orient. D'où le sentiment d'un particularisme historique orgueilleux qui ne cessera de hanter l'esprit des lettrés et servira de cadre à un nationalisme teinté de souvenirs religieux. D'autre part l'isolement dans lequel a vécu le Maroc depuis quatre siècles a une double conséquence. Il a favorisé un retour au maraboutisme, au culte des saints locaux. Mais en même temps il a renforcé le puritanisme maghrebin, capable d'inspirer des mouvements religieux xénophobes, en liaison avec les grands courants historiques anti-chrétiens de l'Islam conservateur.

**L**e Maroc sera donc le pays des contrastes. Des Berbères viendront parfois directement à nous, faisant d'un seul coup l'économie des siècles de vie médiévale qui pèsent si lourdement sur l'évolution des villes. D'autres resteront dans une attitude hostile, celle des combattants de la guerre sainte. Les aspirations égalitaires des républiques de la montagne se heurteront à la domination des chefs temporels aux allures féodales. L'attachement de la fière bourgeoisie citadine à ses traditions vénérables contrastera avec le laisser aller du prolétariat d'origine

rurale. La jeunesse instruite par la France se trouvera écartelée entre les influences rivales de l'Orient et de l'Occident.

Ces antinomies se seraient d'elles-mêmes apaisées sans doute si le monde musulman du Maghreb avait pu connaître à notre contact pendant ces dernières années, une période de calme. Les jeunes générations eussent peu à peu pris leur place. Elles eussent peut-être trouvé d'elles-mêmes des formules de transition qui leur eussent permis de garder intactes les valeurs sociales qui protégeaient leurs ancêtres, cependant que leur formation intellectuelle se fut poursuivie en leur ménageant l'accès à nos techniques. Tel avait été le rêve de Lyautey.

Les événements ont, dans un univers qu'emporte l'aventure du progrès des sciences vers les abîmes de la puissance, pris un tour bien différent. Quels qu'aient été nos efforts pour instruire les Musulmans, il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui la distance qui les sépare de nous en tenant compte des « cas moyens », dans le domaine des capacités intellectuelles et techniques, est plus grande qu'elle ne l'était au moment où sur la côte marocaine débarquaient les pionniers. La solution du problème, de ce côté, n'est pas encore en vue.

Les nationalismes d'Asie et d'Orient qui, malgré le caractère décevant de leurs constructions, interviennent chaque jour plus résolument dans les affaires du Maghreb, éveillent des passions et provoquent des réactions qui suscitent des mouvements violents. Le nationalisme juif en Palestine allume lui aussi des passions ardentes et antagonistes. L'Islam, incapable jusqu'à présent de faire face, comme l'entreprend le christianisme, aux problèmes nouveaux que posent la science, la philosophie et l'histoire, se raidit et devient une simple force de résistance politique. Enfin le conflit des idéologies d'Amérique et de Russie, les plans d'unification de l'Europe et de l'Eurafricaine, viennent encore troubler les vues d'avenir de ceux qui cherchent à imaginer des voies nouvelles.

Dans un tel désordre des idées et des institutions il était inévitable que le cours de l'évolution apparut comme celui d'un torrent où les rapides alternent avec les eaux dormantes, plutôt que comme un fleuve régulier qui coule sans accident de la montagne à la mer.

Les événements politiques survenus depuis dix ans, et surtout au cours de l'été dernier, attestent l'existence d'une sorte de déséquilibre permanent des institutions politiques. Il nous faut tenter d'en apprécier le sens et de juger de l'importance de la valeur des forces en jeu. Efforçons-nous de le faire sans passion.

L'ÉQUILIBRE du Maroc que Lyautey avait fondé reposait sur la soumission totale du peuple des tribus au Sultan et sur l'accord complet de ce dernier avec l'autorité résidentielle, elle-même maîtresse de l'organisation administrative moderne et chargée d'introduire les réformes.

Cette construction simple s'est trouvée menacée lorsque la mésentente est apparue entre le Souverain et le Résident. Elle a été ruinée lorsque le Sultan a cherché appui, non pas tant sur la bourgeoisie des villes que sur la jeunesse formée dans « ses » écoles, encadrées par « son » parti, à l'intérieur d'un système intangible qui invoquait pour se soustraire à notre contrôle le privilège de la souveraineté religieuse. Dès lors, par antagonisme, l'alliance s'est établie entre les Français, maîtres de la puissance technique, et les chefs des tribus, conducteurs encore respectés des masses rurales. La balance des forces l'a emporté dans le sens du

nombre et de l'efficacité. L'idéologie orientale, dont s'inspirait Sidi Mohammed Ben Youssef a été vaincue par le particularisme marocain.

Il est juste de dire que, cependant, grâce au ralliement unanime du Makhzen — l'administration marocaine de l'Empire — au mouvement dirigé par les chefs de tribus, l'unité du Maroc, si l'on fait abstraction du schisme de la zone espagnole, a été maintenue.

Il reste que le rétablissement de l'équilibre s'est produit grâce à l'intervention contre le Sultan et l'Orient, des forces traditionnelles dont il est facile de prévoir qu'elles ne pourront indéfiniment dans l'avenir jouer le rôle de contre-poids. Il est en effet dans leur nature de se trouver peu à peu amenuisées par les progrès inévitables de la centralisation et par l'extension progressive de l'influence des villes.

L'opinion française, divisée parfois sur le sens qu'on a pu donner à la crise marocaine, a parfaitement senti ce caractère exceptionnel du jeu des forces qui ont joué leur rôle au cours de ce qu'on peut appeler la « contre-révolution » marocaine. Elle s'est déclarée favorable à une révolution qui introduirait dans la vie de l'Empire chérifien les institutions représentatives modernes. Les réformes dont le plan a été publié par le Gouvernement français marquent l'affirmation de cette volonté.

A l'autorité despotique et absolue du souverain, qui hier acceptait — ou parfois rejetait — les réformes que le traité de Fès lui faisait un devoir de promulguer, se substitue désormais un conseil de vizirs marocains et de directeurs français. Les assemblées locales dans les tribus permettent aux populations rurales de faire entendre leur voix, tandis que dans des assemblées municipales, régionales ou générales, Français et Marocains prennent une part délibérative aux affaires publiques.

Il est évidemment prématuré de porter un jugement sur l'efficacité de ces réformes. Les textes ont, dans ce domaine, l'importance que leur accorde une sorte de consensus de la population et leur valeur est liée à la création d'une atmosphère politique favorable. Il est aussi évidemment illusoire de penser que de telles dispositions mettront fin, par elles-mêmes, aux conflits qui opposent au Maroc les influences occidentales et l'Arabisme, ou le concept de l'État moderne et celui de l'État islamique. Mais nous avons aussi, en la circonstance, l'occasion d'apprécier l'importance de l'effort qu'il reste à accomplir si l'on veut que le peuple marocain puisse réellement jouer son rôle dans le système nouveau de gouvernement instauré depuis le changement de régime.

L'édifice politique tout entier doit désormais reposer non plus sur la pointe aiguë de la pyramide, que constituaient le Sultan et la Haute administration, mais sur la large base que forme le peuple marocain lui-même, représenté par les assemblées et assisté fraternellement des chrétiens et des juifs dont le rôle social et économique a pris depuis les débuts du protectorat une influence grandissante. Ceci implique tout d'abord que les masses rurales prennent peu à peu conscience de leurs intérêts propres et accomplissent sur place des progrès économiques et sociaux qui les prépareront à jouer peu à peu leur rôle de citoyens. A cet égard, l'aisance relative avec laquelle les chefs de tribus ont réintégré leur place dans le rang, après les événements de l'été, peut permettre de penser que ces progrès pourront être réalisés.

Le signe du succès serait la création au Maroc, comme cela s'est fait en Algérie depuis plusieurs décades, de

nombreux municipes ruraux qui se substituerait aux tribus commandées par des chefs.

L'une des conditions essentielles de ce progrès est que le développement économique du pays ne soit pas limité à la réalisation des « grands travaux » mais qu'il comporte en même temps l'exécution d'un vaste programme d'économie rurale adapté aux besoins immédiats des communautés agricoles. C'est à l'occasion de cette modernisation que l'on pourra faire naître et développer chez les ruraux « l'esprit de la cité ».

Par les assemblées municipales, régionales et générales, on vient d'imposer le principe de l'État moderne ; il faut que s'affirme au plus vite le rôle d'une élite marocaine instruite dont les représentants soient capables de s'élever au dessus des intérêts particuliers. C'est là une entreprise liée au progrès de la formation pratique de la jeunesse. Nous aurons besoin pour réussir de beaucoup d'intelligence et de dévouement. Aujourd'hui une grande partie de la jeunesse citadine séduite par le mirage de l'Orient arabe nous est défavorable, et cependant c'est l'avenir tout entier du pays qui se joue avec elle.

Il est évident enfin que le grave problème des masses prolétariennes qui intéresse plus d'un million de nouveaux citoyens agrégés autour des villes depuis trente ans, exige de la part des autorités marocaines et françaises un effort sans précédent. Il faut que ces masses soient, sans tarder, réintégrées dans une société capable de leur assurer en

échange d'une activité productive, des conditions matérielles d'existence qui les sauvent de la misère.

**O**n le voit par ce qui précède, l'avenir du Maroc ne dépend plus tant de formules politiques que de la capacité qu'auront les marocains eux-mêmes à participer activement et avec compétence à la vie de l'État moderne que l'Occident est venu fonder, dans les régions demeurées pendant de longs siècles dans un isolement pernicieux.

La preuve du véritable progrès sera donnée par la facilité avec laquelle les représentants des chrétiens et des juifs sauront eux-mêmes se placer dans l'attitude des défenseurs de l'intérêt général. Ils doivent désormais cesser d'être des étrangers privilégiés ou des protégés favorisés. Leur rôle devrait être analogue à celui des juifs et des chrétiens qui sont co-citoyens des musulmans de l'Algérie voisine. Le spectacle de la réussite française dans ce dernier pays suffit à nous démontrer que nos projets dans cette région du Maghreb extrême ne sont point des utopies.

Il nous restera cependant à nous souvenir de l'influence très grande que conserveront, dans les destinées du Maroc, les souvenirs de ses grandes périodes historiques, qui éveillent dans l'âme des élites marocaines, le sentiment très vif d'un particularisme naturel. La France sera bien avisée de lui témoigner en toutes circonstances des égards attentifs.

**Robert Montagne**

